

Programme de Formation

Adapter la Prévoyance pour les Travailleurs Non-Salariés

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Responsables et superviseurs des départements Prévoyance et/ou Prestations
- Gestionnaires Prévoyance et/ou Prestations



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le statut et la situation spécifique du TNS.
- Analyser les régimes obligatoires de prévoyance des TNS.
- Décrypter les conditions d'application et les limites de la loi Madelin.
- Maîtriser les bonnes pratiques lors de la souscription d'un contrat Madelin.
- Identifier les implications fiscales des contrats de prévoyance Madelin.



Description

1. Définir la notion et le statut de TNS

- Explication du terme "Travailleur Non Salarié" (TNS)
- Différences entre un TNS et un salarié
- Catégories de professionnels considérés comme TNS
- Implications légales et fiscales du statut de TNS

2. Analyser les particularités des régimes obligatoires

- Les exploitants individuels : artisans et commerçants
- Déterminer le statut du gérant : majoritaire, égalitaire ou minoritaire
- L'arrêt de travail et l'indemnité journalière
- L'invalidité : barème d'invalidité
- Le décès : capital ou rente
- La protection sociale des professions libérales

3. Décrypter le champ d'application de la loi Madelin

- Le critère fiscal BIC, BNC
- Les catégories professionnelles concernées
- La place du conjoint du TNS adhérent
- Les dirigeants visés par l'article 62 du CGI
- Le lien entre l'article 62 du CGI et la loi Madelin

4. Identifier les conditions de souscription d'un contrat Madelin

- Les contrats groupe
- Le principe d'adhésion facultative



- La gestion des fonds inscrits au contrat

5. Vérifier le respect des bonnes pratiques lors de l'adhésion

- Les justificatifs à produire
- Les obligations légales lors de la signature du bulletin d'adhésion

6. Maîtriser l'approche fiscale des prestations versées

- Déterminer le plafond de déduction de prévoyance Madelin et des prestations perçues

7. Identifier les limites de ce régime

- La cessation d'activité du TNS faisant suite à une liquidation judiciaire
- Le départ à la retraite



Prérequis

- Connaissances de base en droit social et fiscalité.
- Expérience préalable dans le conseil aux TNS ou en assurance.



Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct, ateliers virtuels en petits groupes, mentorat en ligne.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle



en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr